

Fiche de procédure

Informations de base		
NLE - Procédures non législatives	2012/0120(NLE)	Procédure terminée
Décision		
Prévention des risques biotechnologiques: responsabilité et réparation. Protocole additionnel de Nagoya ? Kuala Lumpur au protocole de Cartagena		
Voir aussi 2002/0062(CNS)		
Sujet		
3.10.09.06 Agro-génétique, OGM		
3.50.08 Nouvelles technologies; biotechnologie		
3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité		
3.70.16 Droit et environnement, responsabilité pénale		
3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2012/0120(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Instrument législatif	Décision
	Voir aussi 2002/0062(CNS)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/7/09850